



***«Conflit armé dans le Nord du Niger : analyse des
enjeux géopolitiques et impacts sur le cadre
démocratique»***

**Rapport de synthèse de la Journée de réflexion
organisée par l'ANDDH et Alternative Espaces Citoyens**

Hôtel Ténéré, Niamey le 11 août 2007

Avant-propos

A l'instar de la plupart des pays africains, le Niger est entré de plain-pied dans l'ère de la démocratie multipartite en 1991, avec la tenue de la Conférence nationale souveraine. Cette évolution notable s'est caractérisée par l'avènement du pluralisme politique, l'organisation d'élections libres et transparentes, la garantie constitutionnelle des libertés et droits démocratiques, l'émergence d'une société civile plurielle et la libéralisation de l'espace médiatique.

S'il est vrai que des progrès importants ont été réalisés en l'espace de quelques années, nul ne saurait nier que le parcours démocratique du pays a été l'un des plus tumultueux de la sous-région. De 1991 à 2000, le Niger a été affecté par deux (2) vagues de rébellion armée dans le Nord et l'Est, deux (2) coups d'état militaires en 1996 et 1999 et une multitude de mutineries de soldats. Face à toutes ces épreuves douloureuses, les citoyennes et les citoyens nigériens ont fait montre d'une détermination exemplaire à défendre les idéaux de la démocratie et de la paix sociale.

Aujourd'hui, avec la résurgence d'un nouveau foyer de conflit armé dans le Nord du pays, le peuple nigérien est confronté à des défis encore plus importants ; car, la singularité de ce nouveau conflit vient du fait que les enjeux véritables sont indissociables de la lutte entre les puissances pour l'accès aux ressources naturelles du Sahara. La résurgence de ce conflit armé coïncide, comme par hasard, avec la décision des autorités nigériennes d'une part de diversifier les partenaires pour l'exploration minière, et d'autre part de donner leur aval au projet militaire américain de quadrillage du Sahara.

Au regard de la tournure que prend actuellement le conflit armé dans le Nord, l'association Alternative Espaces Citoyens (AEC) et l'Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme (ANDDH) ont décidé de prendre l'initiative d'une journée de réflexion regroupant des personnalités issues d'horizons divers (universitaires, hommes politiques, responsables des organisations de la société civile, leaders religieux, etc.). Cette initiative se voulait une invite à une analyse approfondie et non partisane de la situation, dont tous les Nigériens perçoivent clairement qu'elle est porteuse de graves menaces pour le cadre démocratique édifié au prix de sacrifices multiples.

Le 11 août 2007, la journée de réflexion a pu se tenir effectivement dans la salle de conférence de l'Hôtel Ténéré à Niamey. Plusieurs éminentes personnalités d'horizons divers y ont pris part et ont accepté de débattre de l'épineux sujet, dans une atmosphère de sérénité et de courtoisie. Cette atmosphère et la richesse des débats, dont nous vous livrons ici une synthèse, nous ont conforté dans notre conviction que la principale ressource de notre pays c'est d'abord avant tout ces hommes et ces femmes qui, dans les moments difficiles, sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour préserver l'essentiel : la souveraineté de notre pays, son unité nationale, son cadre démocratique et le bien-être social de ses populations.

A tous ces hommes et à toutes ces femmes, nous disons que l'histoire retiendra qu'ils se sont assumés pour affirmer haut et fort, dans le climat actuel de surenchère guerrière, que le Niger ne doit pas s'enliser dans un conflit armé qui ne peut que porter préjudice à l'avenir de ses enfants, déjà source d'inquiétude à cause de la déliquescence sans précédent du système éducatif. Le mérite de ces hommes et de ces femmes a été aussi de comprendre que la situation actuelle n'est pas seulement porteuse de menaces, mais qu'elle est aussi une opportunité à saisir pour corriger les lacunes de notre système démocratique et pour rendre irréversible notre élan de souveraineté.

Nous osons espérer que les plus hautes autorités de notre pays comprendront elles aussi, en lisant ce rapport de synthèse de la journée de réflexion, que nous ne relèverons les défis actuels qu'en nous adossant à un système démocratique viable ; c'est-à-dire un système permettant aux citoyens de jouir effectivement de tous leurs droits et libertés, et de s'épanouir socialement et culturellement, à l'abri de la faim, de la maladie et de l'ignorance.

Avertissement

Ce rapport est une synthèse des communications et des propos tenus par les participants à la journée de réflexion du 11 août 2007 sur le thème : « *Conflit armé dans le Nord du Niger : Analyse des enjeux géopolitiques et impacts sur le cadre démocratique* ». Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement la vision et la position officielles de Alternative Espaces Citoyens et de l'Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme (ANDDH).

Le présent rapport s'efforce de rendre compte des idées forces qui ont été exprimées au cours de cette réflexion collective. Certains participants trouveront certainement qu'il ne rend pas compte de toutes les idées qu'ils ont exprimées ; d'autres trouveront peut être que leurs idées ont été rendues par des mots qui ne sont pas les leurs. Nous demandons leur compréhension.

Introduction générale à la journée

Dans le cadre des réflexions et actions qui sont menées actuellement dans notre pays en vue de contribuer à la recherche d'une solution à la question de l'insécurité dans le Nord du pays, l'ANDDH et Alternative Espaces Citoyens, avec l'appui du Programme de Prévention de Crises et de Relèvement du PNUD, ont organisé une journée de réflexion ce samedi 11 août 2007 à l'Hôtel Ténéré. Dans son discours inaugural, Monsieur Badié Hima, Vice-président de l'ANDDH a, au nom du Comité d'organisation de cette Journée de réflexion, remercié vivement les participantes et participants d'avoir répondu à cette invitation.

Abordant la question centrale de l'insécurité dans le Nord, il a fait constater que beaucoup de choses ont été dites et faites, et que des positions multiples, diverses et souvent contradictoires ont été dégagées. L'initiative de cette Journée de réflexion, a-t-il souligné, se veut comme une invite à poursuivre la recherche de solutions pour une paix durable. C'est une initiative citoyenne et non partisane, comme le reflète la composition plurielle de la palette des personnalités invitées.

Sur ce, il a demandé aux participants de réfléchir autour des questions brûlantes de l'heure, tout d'abord celle de savoir s'il existe un lien possible entre le conflit armé dans le Nord et les enjeux géostratégiques de contrôle du Sahara ; celle ensuite de savoir si ce conflit est lié uniquement à l'exploitation des ressources minières ou à des causes internes à rechercher dans la gouvernance et le fonctionnement du cadre démocratique ; et celles enfin de savoir pourquoi les accords de paix de 1995 et suivants n'ont-ils pas garanti une paix durable au Niger, et quels pourraient être les impacts du conflit actuel sur le cadre démocratique.

A travers cette série de questionnements, Monsieur Badié Hima a déclaré que l'objectif poursuivi est d'arriver à la formulation d'une vision prospective et des recommandations sur comment sortir de la crise actuelle et comment l'exploitation des ressources minières peut-elle contribuer à sortir le Niger du sous-développement ?

Avant de terminer son allocation, Monsieur Badié Hima a tenu à remercier le Programme de Prévention de Crises et de Relèvement du PNUD, ainsi que la Directrice de l'Hôtel Ténéré pour leur soutien et toutes les facilités offertes pour la bonne tenue de cette activité.

Axe thématique 1 : « Point d'histoire : les enjeux stratégiques autour du Sahara à travers l'histoire », introduit par le Pr. Djibo Hamani, historien, Enseignant chercheur à l'Université Abdou Moumouni de Niamey

Introduisant la réflexion sur la question centrale de l'insécurité dans le Nord, le Professeur Djibo Hamani a rappelé que le Sahara est le plus grand désert du monde avec 11 millions de km² s'étendant de l'Atlantique à la Mer Rouge, et les 12 Etats sahariens s'étendent sur 13 millions de km². Il a poursuivi en soulignant que toute stratégie qui concerne le Sahara concerne donc tous ces Etats, et au-delà toute l'Afrique au regard des grandes superficies que ces Etats occupent ainsi que de leurs poids démographique et politique.

L'intérêt pour le Sahara a commencé dès le 8^e siècle avec le commerce transsaharien. Pour Monsieur Djibo Hamani, toutes les puissances musulmanes qui sont apparues sur la scène

historique ont cherché à contrôler les voies sahariennes, sources des revenus commerciaux considérables. Ce sont d'ailleurs les convoitises sur le commerce transsaharien qui expliquent, a-t-il ajouté, la formation du Sultanat d'Ayar (Agadez) par des tribus touaregs d'immigration récente. C'est dans la même logique que s'inscrivaient les conquêtes d'Idrissa Alaoma au XVI^e siècle jusqu'à Bilma où il s'installa à la tête d'une puissante armée, ainsi que celles de Askia Mohamed qui vint par deux fois (1500 et 1515) à Agadez. C'est dire que pendant toute la période précoloniale le Sahara fut un enjeu géopolitique majeur pour tous les Etats de la région, a-t-il fait remarquer.

Selon le Pr. Djibo Hamani, à l'ère de l'impérialisme colonial, ce sont les Français qui ont montré le plus d'enthousiasme à s'emparer du Sahara. Ainsi, bien avant la conférence de Berlin qui procéda au partage de l'Afrique, les Français ont émis l'idée dès 1879 de la construction d'un chemin de fer transsaharien destiné à faciliter la conquête du Soudan central et occidental pour drainer vers la France leurs richesses que beaucoup considéraient à l'époque comme fabuleuses. La déception née de l'absence de l'Eldorado recherché a conduit à l'abandon de toute ambition pour le Sahara par les puissances impérialistes, mais la France a tout de même gardé un œil sur cette région pour des questions sécuritaires.

C'est à la faveur de la découverte du pétrole dans cette zone vers 1953 qu'on constata un regain d'intérêt pour le Sahara par les puissances occidentales. C'est dans cette perspective que s'inscrivait la tentative française de créer l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS) en 1957, qui consistait à rassembler les régions sahariennes d'Algérie, d'Afrique Occidentale Française (AOF) et d'Afrique Equatoriale Française (AEF) dans un ensemble unique sous contrôle de l'ancienne puissance coloniale.

Aujourd'hui encore, renchérit le Pr. Djibo Hamani, les nostalgiques du Sahara français existent en France et sont actifs à créer des difficultés aux régimes les plus vulnérables comme ceux du Niger, du Mali et de l'Algérie principalement. Le Pr. Djibo Hamani a attiré l'attention des participants que la question saharienne doit être une priorité pour tous les Etats riverains de cet espace. Les ressources minières stratégiques dont regorge le Sahara et la montée des puissances asiatiques qui inquiète fortement l'Occident, font que cette région redevient un véritable enjeu géostratégique important.

En lien avec la situation actuelle qui prévaut dans le Nord de notre pays, le Pr. Djibo Hamani a émis le vœu de voir un pays comme le nôtre, sortir du sentier que lui a tracé le colonisateur pour reconnaître sa vocation saharienne ; car a-t-il précisé, le Niger n'est pas un pays au sud du Sahara, mais un pays du Sahara méridional. Tous les peuples du Sahara, a-t-il ajouté, ont un substrat culturel commun et des liens religieux solides et profonds que le pays officiel ne doit pas ignorer. Cela permettra selon le Professeur à créer un solide front intérieur qui nous préserverait des aléas de la logique sécuritaire des grandes puissances et de leurs ambitions stratégiques.

Suite à cette communication, un débat a été ouvert et qui a permis de faire ressortir les idées forces ci-dessous :

- S'il est vrai que les grandes puissances mondiales n'ont pas manifesté beaucoup d'intérêt pour le Sahara jusqu'à la fin des années 1990, force est de constater que la situation a considérablement changé depuis l'attentat du 11 septembre 2001. Au nom

de la lutte contre le terrorisme, les Etats-Unis d'Amérique ont pris des nombreuses initiatives consistant à renforcer leur présence militaire, souvent au détriment de la France, puissance colonisatrice de la plupart des pays riverains du Sahara. Au nombre de ces initiatives, on peut citer notamment la Pan-Sahel Initiative (PSI) et la Trans-Sahara Counter Terrorism Initiative (TSCI), dont l'objectif officiel est d'aider les forces de sécurité des pays riverains et limitrophes du Sahara (Niger, Mali, Algérie, Tchad, Maroc, Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Ghana) à contrôler les frontières et à lutter contre les activités illégales et le terrorisme.

- Aujourd'hui, on s'aperçoit clairement que l'activisme militaire des Etats-Unis au Sahara n'a nullement contribué à renforcer la stabilité et la sécurité dans certains pays concernés par les initiatives PSI et TSCI ; car, trois (3) de ces pays, à savoir le Tchad, le Mali et le Niger, sont confrontés ou ont été confrontés à des mouvements de rébellion et des activités de contrebande et de trafic en tout genre. Ce qui démontre clairement que l'intérêt accru des puissances dominantes pour le Sahara ne favorise pas nécessairement la stabilité et qu'il peut être porteur de menaces pour les Etats de la région ; car, cet intérêt est lié davantage à la lutte d'influence entre les puissances pour le contrôle des ressources naturelles, plutôt qu'aux impératifs de sécurité généralement invoqués. La parfaite illustration de cette situation nous est donnée par le conflit du Darfour, dont l'enjeu principal est le contrôle des réserves pétrolières du Soudan, actuellement exploitées par des compagnies chinoises au détriment des majors occidentaux.
- Au cours de ces dix (10) dernières années, l'influence politique de la France s'est considérablement réduite dans certains pays de son pré carré africain. L'exemple emblématique du recul de l'influence française, en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, demeure l'incapacité de Paris à imposer « sa solution » en Côte d'Ivoire, pays jadis considéré comme la tête de pont de la « FrançAfrique ». Au Niger, l'ancienne puissance colonisatrice est certainement contrariée aujourd'hui par l'activisme militaire des Etats-Unis dans le Sahara, mais plus encore par l'intérêt croissant de la Chine pour l'exploitation des matières premières énergétiques. La décision des autorités nigériennes de s'impliquer dans le projet militaire américain de quadrillage du désert et d'octroyer des permis d'exploration minière à des compagnies chinoises ne peut être considérée dans certains milieux parisiens autrement que comme un acte de défiance à l'égard de l'hégémonie française dans notre pays ; et c'est pourquoi **les autorités nigériennes doivent avoir la conscience claire qu'il leur appartient d'assumer jusqu'au bout ce choix courageux et de veiller à ce que le conflit armé actuel ne serve à briser l'élan d'affirmation de notre souveraineté.**
- Au regard du regain d'intérêt de certaines puissances pour le Sahara, **il est impératif pour le Niger de développer des recherches approfondies pour connaître et cerner toutes les questions géostratégiques et géopolitiques autour de cet espace.** Le pays a besoin d'un institut d'études stratégiques pour discuter de ces questions importantes et apporter des réponses pertinentes. Cet institut doit être composé d'éminents chercheurs, libres de leurs pensées et dans tous les domaines. Il aura pour mission d'étudier les questions stratégiques sous tous les plans et angles et rendra directement compte au Chef de l'Etat, comme en matière de l'état de nos relations avec tel ou tel autre pays.

- A l'heure actuelle, la recherche n'est pas assez développée autour des enjeux géostratégiques et géopolitiques du Sahara ; et il en résulte que le Niger manque une vision stratégique et prospective faisant du Sahara une question centrale dans la définition de ses politiques et dans ses rapports avec les autres Etats riverains. **La vision stratégique du Niger doit se fonder sur le fait qu'il y a un substrat culturel commun à toutes les communautés nigériennes**, dont on oublie souvent qu'elles sont issues du Sahara. Cette vision permet de consolider les liens en créant un front intérieur fort en vue de garantir l'Unité du pays et contrecarrer toute velléité d'ingérence extérieure ; en particulier, si elle est soutenue par une politique volontariste d'installation des populations dans les régions les plus reculées et sous-peuplées. Ces régions offrent d'importantes potentialités pour l'agriculture, le pastoralisme et le tourisme.
- Si des nombreuses considérations historiques incitent à croire que le conflit armé dans le Nord est un phénomène indissociable de la stratégie impériale de certaines puissances, notamment à cause des craintes que peut susciter l'afflux dans cette zone des nouveaux investisseurs (chinois, indiens, canadiens, australiens, etc.), il importe de ne pas perdre de vue que ce conflit a été largement alimenté par des frustrations nées de la mal-gouvernance qui a cours au Niger. Ce conflit se déroule dans une zone pastorale en proie à une paupérisation croissante des populations ; et l'on comprend aisément que les frustrations liées à la mal-gouvernance sont toujours plus grandes chez les populations qui vivent à côté d'une richesse extraite du sous-sol de leur zone. **C'est pourquoi la juste répartition des richesses apparaît comme une des réponses les plus appropriées à ce conflit armé.**

Axe thématique 2 : « Conflits armés dans le Nord : Analyse des causes internes et des ingérences extérieures », introduit par Monsieur Abdoul Karim Saidou, Doctorant en Sciences politiques, en service civique au Haut Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP)

En introduisant sa communication, Monsieur Abdoul Karim Saidou a fait remarquer que la résurgence de l'insécurité dans le Nord de notre pays constitue un défi majeur pour l'Etat, dont les faiblesses structurelles en matière sécuritaire sont apparues au grand jour. En abordant le thème de son intervention, il a posé comme hypothèse centrale que la source profonde de la récurrence de l'insécurité dans le Nord est à rechercher dans des facteurs internes liés à la gestion de l'Etat en général et à la gestion post conflit en particulier.

En partant de cette hypothèse, M. Abdoul Karim a articulé son intervention autour du bilan du processus de paix au Niger depuis la signature des accords de paix entre le gouvernement et les ex fronts de la rébellion armée en 1995. Le Conférencier indique que trois accords de paix ont été signés, à savoir l'accord de paix du 24 avril 1995, le protocole additionnel d'Alger du 28 novembre 1997 et l'accord de paix de N'djamena du 21 avril 1998.

Selon le conférencier, les accords sont structurés autour de quatre (4) principaux piliers : la décentralisation, la gestion de la sécurité dans les zones touchées par les conflits, le développement des régions affectées et l'intégration et la réinsertion socioéconomique des ex-

combattants. Les engagements pris à l'article 12 de l'accord du 24 avril 1995 tournaient autour de l'élaboration de la loi sur la décentralisation, l'adoption du statut des Unités Sahariennes à caractère militaire et leur mise sur pied, l'exécution du programme économique d'urgence pour les régions touchées par le conflit et le démarrage des intégrations dans les différents corps de l'Etat.

Après analyse du bilan de la mise en œuvre des différents accords de paix, le conférencier estime que l'ensemble du dispositif relatif à la décentralisation est actuellement mis sur pied et des élections locales ont eu lieu en 2004 ; mais, il souligne que les accords de paix prévoyaient **une décentralisation jusqu'au niveau régional**, alors que le schéma en vigueur actuellement consiste en une communalisation intégrale. Le conférencier note également que les quatre (4) compagnies sahariennes de sécurité créées pour l'Aïr, l'Azawak, le Kawar et le Manga sont toutes opérationnelles.

Sur les aspects de développement, il mentionne que la table ronde des bailleurs de fonds prévue par les accords a eu lieu du 30 au 31 octobre 1995, et que des engagements ont été pris par des partenaires au développement. Certains programmes élaborés ont été pris en compte dans la stratégie de réduction de la pauvreté et le Programme spécial du Président de la République. Concernant le chapitre de l'intégration et de la réinsertion socio-économique, le conférencier rapporte que 3014 ex-combattants ont été intégrés dans les différents corps de l'Etat, instituts et Ecoles ; tandis que 4050 ont été concernés par la réinsertion socio-économique pour les quatre (4) régions (Aïr, Azawak, Kavar et Manga).

Après analyse de l'état de mise en œuvre des accords, il ressort que des efforts importants ont été consentis par l'Etat, mais des défaillances importantes, constituant une source de frustrations, ont été constatées. Il cite entre autres :

- le retard dans la mise en œuvre du processus de réinsertion socioéconomique qui n'a démarré que 10 ans après la signature des accords ;
- le manque de transparence qui a entouré le processus de recrutement et de réintégration des ex-combattants dans les différents corps, sociétés et institutions de l'Etat ;
- le non recrutement de plusieurs cadres des ex-fronts armés, notamment au niveau des sociétés minières qui leur ont proposé des indemnités de 1,2 à 1,5 millions de francs CFA pour renoncer à des postes, alors que certains chefs de front sont nommés dans différentes structures ou institutions de l'Etat ;
- la mauvaise gestion des carrières des ex-combattants réintégrés et la méfiance vis-à-vis des éléments intégrés dans les forces de défense et de sécurité, dont beaucoup ont déserté depuis juin 2006 au niveau du corps des FNIS et d'autres révoqués souvent pour des fautes mineures ;
- les inégalités créées par les accords qui se sont traduites par l'émergence des nouveaux riches parmi les chefs rebelles ou autres personnes ayant joué un rôle important au cours de la rébellion.

En conclusion, le communicateur estime que **la résurgence du conflit armé dans le Nord de notre pays est en partie l'expression de l'échec de la gestion post conflit dans ses aspects militaires, économiques, sociaux et politiques**. Par ailleurs, il note aussi que le Haut Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP) n'a pas joui de toute l'attention et de tout le soutien possible pour mener à bien sa mission. Il a été observé, entre autres, une baisse graduelle des fonds qui lui sont alloués et aussi une limitation de sa mission à la seule gestion des accords de paix.

Avant de terminer, le conférencier a évoqué l'hypothèse d'une implication de la Libye et de la France à travers AREVA qui, selon lui, ont des intérêts à défendre dans cette partie du pays. Il a ajouté aussi que la bonne gouvernance et la vision post-conflit devraient être des leitmotivs pour les responsables politiques. Enfin, le conférencier a interpellé la classe politique, les intellectuels, la société civile pour que des solutions durables soient apportées à la situation dans le Nord.

À l'issue des débats qui ont sanctionné la communication de Monsieur Abdoul Karim Saidou, les idées forces suivantes ont été dégagées :

- Si nombre des participants à la journée de réflexion sont d'avis qu'il ne faut point exclure l'hypothèse d'une ingérence extérieure dans le conflit armé au Nord, il importe de souligner que personne n'a prétendu en détenir la preuve intangible. Ce qui laisse croire que cette hypothèse s'appuie surtout sur la présomption de bonne foi des autorités nigériennes, notamment du Président de la République, et sur les antécédents historiques de certains des protagonistes désignés de cette crise, notamment la France, via la compagnie AREVA, et la Jamahiriya Libyenne. Certains participants ont estimé que les éléments d'accusation, s'ils existent vraiment, méritent d'être portés à la connaissance du public.
- Au sujet des ingérences extérieures, il a été rapporté que, dans une lettre adressée au Ministre des affaires étrangères du Niger, la Libye réclame 30.000Km² au Niger dans sa partie Nord. Le Président de la République a confirmé cette information, tout en indiquant que le différend sera porté au niveau de la Cour Internationale de La Haye. Si cette option est considérée comme juste, il reste que **les autorités doivent accorder une grande importance à la question de délimitation des frontières nationales**. Les moyens adéquats doivent être déployés pour que les services compétents puissent produire des études et des données intangibles lors des discussions avec les pays voisins. Sur ce point, plusieurs témoignages ont fait cas des lacunes constatées dans la gestion des problèmes frontaliers, en particulier le peu d'empressement des autorités à mettre assez de ressources à la disposition de la commission nationale de délimitation des frontières.
- Qu'elle soit fondée ou non, l'hypothèse d'une ingérence extérieure ne doit pas conduire à éluder le fait que l'éclatement du conflit armé dans le Nord est lié avant tout à l'affaiblissement de l'Etat et surtout aux carences d'un vrai cadre démocratique. **Cette situation résulte également des politiques néolibérales appliquées par les régimes successifs, et qui se sont traduites par une déliquescence totale des services sociaux (santé, éducation, eau potable, etc.) et le chômage massif des jeunes, tant diplômés que non diplômés**. Les frustrations sont grandes dans toutes

les régions de notre pays, à cause aussi de l'ampleur que prend la corruption, qui gangrène aujourd'hui toutes les sphères de l'Etat. Les ressources publiques sont mal gérées ou simplement détournées par une poignée d'individus, alors que les services sociaux de base se meurent faute d'allocations conséquentes. L'exemple le plus patent est l'affaire dite du MEBA, qui est aujourd'hui purement et simplement classée.

- Au regard de la dégradation continue des conditions de vie des populations, des nombreux participants estiment que la rébellion armée aurait pu éclater dans n'importe quelle région de notre pays ; car, s'il est vrai que des progrès importants ont été réalisés dans la mise en place des institutions démocratiques, il n'en demeure pas moins que les conditions sociales ne se sont guère améliorées pour la majorité des citoyens. A titre illustratif, outre le problème crucial du chômage des jeunes, la déliquescence sans précédent du système éducatif et l'insécurité alimentaire chronique ont été évoquées par plusieurs intervenants, qui estiment qu'il ne saurait y avoir de paix durable dans notre pays tant que ces problèmes sociaux n'auront pas trouvé de solutions appropriées.
- Après plus de 16 ans de démocratisation, la culture de l'Etat de droit ne s'est pas encore solidement enracinée dans notre pays. La parfaite illustration de cette situation nous est donnée par les dysfonctionnements et insuffisances du système judiciaire, qui devrait constituer un des piliers de l'Etat de droit et un recours contre les injustices. **La justice nigérienne est aujourd'hui moins crédible qu'elle ne l'était sous le régime d'exception.** L'égalité des citoyens devant la loi et la présomption d'innocence, qui sont des principes élémentaires dans un Etat de droit, ne sont pas souvent respectés par les juges. Cette situation explique la désaffection des citoyens vis-à-vis d'un appareil judiciaire jugé corrompu et inique. Si rien n'est fait dans l'immédiat pour restaurer la crédibilité de la justice, les conséquences sur la préservation du cadre démocratique seront immenses : « *Un peuple peut prospérer dans la mécréance, mais pas dans l'injustice* », dit un Hadith du Prophète Mohamed, PSL.
- S'il est indéniable pour certains que le conflit armé dans le Nord du pays est lié principalement aux carences du cadre démocratique et à la mal-gouvernance, d'autres soutiennent que ces deux facteurs ne peuvent pas à eux seuls expliquer cette situation. Ils rappellent que des grandes démocraties telles que la France et l'Espagne connaissent aussi des situations similaires. Ces deux pays sont en proie, depuis des dizaines d'années, à des irrédentismes identitaires (Corses et basques notamment). Le Niger pourrait s'inspirer des expériences de ces pays démocratiques, qui sont confrontés à des revendications séparatistes ; mais, sans pour autant ignorer sa propre expérience sous les régimes antérieurs, notamment durant la 1^{ère} République, basée sur le « patronage » et le « clientélisme ». Les autorités peuvent s'inspirer également des mécanismes traditionnels plus anciens, tels que l'assemblée des tribus de l'Air au cours de laquelle sont discutés et résolus tous les problèmes de sécurité.
- La résurgence du conflit armé dans le Nord de notre pays n'est certainement pas liée aux lacunes constatées dans la mise en œuvre des accords paix signés avec les ex-fronts de la rébellion armée qui, pour l'essentiel, ont été appliqués. En outre, s'il est vrai que quelques combattants intégrés dans les Unités Sahariennes de Sécurité (USS) ont rejoint le MNJ, il convient de noter que des éléments intégrés dans les forces

régulières et ceux réinsérés dans le cadre des micro-projets initiés en leur faveur demeurent sur place. Sur un autre plan, il y a lieu de relever que les actions de développement préconisées dans le cadre de ces accords n'ont pas tenu compte du processus de désarticulation de l'économie des zones affectées par ces rébellions. La vocation pastorale de ces zones n'a pas été suffisamment prise en compte ; et tout indique que les problèmes auxquels sont confrontés les populations de ces zones ont été mis au second plan. Ce qui amène à déplorer un manque de suivi des accords de paix et de leur évaluation par l'Etat, les partis politiques, les organisations de la société civile et par des intellectuels.

- Le Haut Commissariat à la Restauration de la Paix a été cantonné dans un simple rôle de suivi des accords de paix, et cela sans grands moyens. Par ailleurs, il a d'autres missions qui consistent à créer les conditions d'une paix durable entre tous les Nigériens. Il ne peut remplir cette mission que lorsqu'il sera doté des organes de réflexion et d'analyse socioéconomique, culturel et politique. Il y a lieu alors d'envisager une restructuration de cette Institution en intégrant des cadres de réflexion sur la gestion politique, gestion militaire et sociale.

Axe thématique 3 : « Les impacts prévisibles du conflit armé sur le cadre démocratique », introduit par Monsieur Maman Sani Adamou, Secrétaire Général de l'ORDN-TARMAMUWA

Dans sa communication sur ce thème, M. Maman Sani Adamou a souligné que l'analyse du conflit armé dans le Nord gagnerait à être replacée dans le contexte global des dynamiques contradictoires et des rapports de forces internes et externes qui ont marqué les processus démocratiques. Si pour les travailleurs nigériens l'instauration d'un cadre démocratique et pluraliste était apparue comme la solution à l'échec du régime d'exception et à la faillite d'un modèle de développement extraverti et dépendant, pour les puissances occidentales qui ont soutenu cette revendication, la libéralisation était apparue comme le remède à la toute puissance de l'Etat post-colonial et comme le cadre idoine de déploiement du capital transnational censé assurer la prospérité générale et mettre fin à la mauvaise gestion.

Partant de ce postulat, le conférencier soutient que ce n'est pas un hasard si c'est en contexte démocratique que le Niger a enregistré le plus de conflits violents avec recours aux armes. Analysant les impacts prévisibles de l'actuel conflit armé, il souligne que celui-ci entraînera une réduction drastique des ressources allouées aux secteurs sociaux et à la lutte contre la pauvreté. En plus de l'effort de guerre, ce conflit peut entraîner aussi un ralentissement des activités économiques dans le nord, avec notamment une paralysie de l'exploitation des ressources minières.

Sur le plan politique, le conférencier souligne que le conflit armé actuel pourrait fragiliser davantage l'appareil de l'Etat en soustrayant de facto une partie du territoire à l'application des lois et règlements. Ce qui peut accentuer les tendances centrifuges susceptibles de faire le lit de convoitises extérieures ; et dans ces conditions, il estime qu'il n'est pas exagéré de penser que l'intégrité territoriale du pays peut être menacée.

Par ailleurs, le conférencier estime que ce conflit peut saper l'unité nationale, à cause principalement de la rhétorique guerrière développée par certains acteurs sociaux et politiques. Le climat d'insécurité ambiant entretient aussi, selon lui, le sentiment que le régime d'exception est plus apte à garantir la paix et le mieux-être des citoyens ; ce qui peut ouvrir la voie à une remise en cause du cadre démocratique.

Sur le chapitre des droits humains, le conférencier soutient qu'il faut s'attendre à une forte propension des belligérants à restreindre ou à attenter aux droits et libertés, sans possibilité pour les victimes de faire recours contre les abus et violations. A titre illustratif, il évoque les tentatives du gouvernement de museler les médias auxquels il est reproché un manque d'objectivité.

En dépit de toutes ces conséquences négatives, le conférencier soutient que le conflit actuel peut être perçu à la fois comme un test de viabilité de nos institutions et une opportunité pour questionner leur fonctionnement. Si nous voulons saisir cette opportunité, il faut se rendre à l'évidence qu'il ne sert à rien de se contenter de ressasser que le Niger est un pays démocratique et de fustiger tout recours à la violence, affirme-t-il. Selon lui, une telle attitude ne conduirait qu'à occulter le fait que le système démocratique nigérien se réduit à un pluralisme politique de façade et un rituel électoral servi aux citoyens tous les cinq ans. La croyance aux vertus de la démocratie s'est érodée sérieusement, selon lui, à cause des politiques économiques et sociales qui ont accentué la pauvreté, et à cause de la gestion prédatrice et clientéliste sans précédent des ressources publiques.

En guise de conclusion, le conférencier estime qu'**il n'existe pas de véritable démocratie sans une justice indépendante et crédible, sans participation populaire effective, sans contrôle citoyen de l'action publique, sans un état de droit**. C'est pourquoi il préconise comme pistes de solutions :

- la réhabilitation des institutions démocratiques actuelles en commençant par la mise en place d'un système judiciaire crédible et indépendant ;
- la promotion d'une culture de prévention des conflits en lieu et place d'une culture de réaction ;
- le parachèvement du processus de décentralisation en l'étendant au niveau des régions et en résolvant urgemment les problèmes de fonctionnement des collectivités décentralisées ;
- la résorption des disparités entre les régions et entre les zones rurales et les centres urbains, soutenue par la mise en œuvre d'un modèle de développement fondé sur la satisfaction des besoins des classes populaires.

Après cette introduction aux débats de Maman Sani Adamou, les discussions ont été lancées sur l'axe thématique 3 : ***Les impacts prévisibles du conflit armé sur le cadre démocratique***, et sur l'axe thématique 4 : ***Analyse de la gestion actuelle du conflit et propositions de sortie de crise***. Les échanges autour des deux axes ont permis de dégager les idées forces suivantes :

- Le conflit armé dans le Nord rappelle avant tout que le Niger doit relever le défi de renforcer son cadre démocratique et améliorer le fonctionnement de ses institutions ; car, **lorsque le cadre démocratique fonctionne normalement et permet aux citoyens de se faire entendre, les risques de conflits violents sont minimisés**. Le plus urgent est de toute évidence de restaurer la crédibilité de notre système judiciaire et d'accélérer le parachèvement du processus de décentralisation ; et ce dans le souci, d'une part de faire reculer chez les citoyens le sentiment de vivre dans un climat d'injustice, et d'autre part de favoriser une dynamique de développement équilibré des régions.
- La pérennité du cadre démocratique et la préservation de la paix ne sont possibles que si les pouvoirs publics déploient des efforts considérables pour améliorer les conditions de vie des populations. Ce qui suppose que les politiques économiques, sociales et culturelles mises en œuvre par l'Etat doivent s'efforcer de prendre en compte l'impératif de satisfaire les besoins essentiels des populations, notamment **l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et l'alimentation** ; de même qu'elles doivent mettre un accent particulier sur **la résorption du chômage endémique des jeunes**, qui constitue aujourd'hui une véritable bombe à retardement.
- Au regard des lacunes constatées dans le fonctionnement des institutions, il semble judicieux aux yeux de certains de songer à améliorer le système de représentation à travers la mise en place d'une deuxième chambre à l'assemblée nationale. Cette chambre pourrait être constituée par des représentants des régions, avec pour mission d'examiner en dernier ressort les décisions prises par le parlement. La représentation au sein de cette chambre doit être égale pour toutes les régions, contrairement à la règle qui a cours pour l'assemblée nationale actuelle.
- La gestion du conflit armé dans le Nord se caractérise principalement par des défaillances graves sur le plan de la communication. Le gouvernement communique très mal sur le sujet, alors qu'il est de son devoir d'informer objectivement les citoyens et les partenaires sur ce qui se passe. A l'heure actuelle, ni les citoyens nigériens ni les partenaires ne disposent d'une version officielle cohérente sur tous les contours de la situation dans le Nord. Sur ce point, les interventions publiques de l'armée et le battage organisé par certains acteurs sociaux et politiques sont jugés par des nombreux observateurs comme des fausses notes. Le gouvernement doit se ressaisir et **œuvrer à ramener la sérénité au niveau de l'opinion plutôt que d'encourager des initiatives qui ne font que brouiller le vrai débat** ; car, la surenchère patriotique à laquelle s'adonnent actuellement certains acteurs sociaux et politiques, hostiles à toute négociation avec le MNJ, peut aggraver sérieusement la situation. Les exemples ivoirien et soudanais démontrent clairement que des tels agissements peuvent conduire à des dérives préjudiciables à l'unité nationale.
- Le refus des autorités nigériennes de reconnaître officiellement le MNJ comme une rébellion est diversement apprécié ; même si personne ne semble contester le fait que certains ténors de ce mouvement ont été, à une période donnée, impliqués dans des activités illégales, notamment comme passeurs des véhicules transportant des produits prohibés. Si certains sont d'avis que ce mouvement n'est que le bras armé des puissances extérieures, d'autres rétorquent que ce refus est dans tous les cas contre-

productif et déraisonnable. En tout cas, certains témoignages laissent croire que la naissance et la radicalisation de ce mouvement auraient pu être évitées, si les autorités nigériennes, à l'instar de celles du Mali, ont accédé à la demande d'amnistie formulée par les dirigeants du MNJ dès le début de leurs actions.

- Selon certains témoignages, aucune rébellion ne peut naître et prendre de l'ampleur dans le Nord sans le consentement des populations de la région et de l'Algérie avec laquelle le Niger partage plus de 800kms de frontière. Se fondant sur cette assertion, certains estiment qu'il est impératif d'impliquer l'Algérie dans la recherche d'une solution au conflit armé dans le Nord du pays. D'autres ajoutent que c'est le lieu pour le Niger d'abandonner sa politique actuelle de soutien au Maroc dans l'affaire du Sahara ; car, si les relations diplomatiques avec le Maroc sont importantes, **il serait absurde d'ignorer que la bonne entente avec l'Algérie est simplement un gage important de stabilité pour le pays.**
- Le conflit armé dans le Nord est indissociable de la politique minière menée par les autorités nigériennes ; car, tous les protagonistes officiels, y compris le MNJ, le reconnaissent ouvertement. Cette politique minière ne déplaît donc pas seulement à la compagnie française AREVA, qui a perdu son monopole sur l'exploitation de l'uranium ; elle est source d'inquiétude également pour d'autres acteurs locaux, qui craignent des dégâts environnementaux considérables et l'amenuisement subséquent des espaces pastoraux. Si personne ne remet en cause la justesse de la politique actuelle des autorités nigériennes, principalement dans son volet diversification des partenaires miniers, il en va autrement en ce qui concerne l'appréciation de la procédure d'attribution des permis et la prise en compte des intérêts des communautés locales. **L'État a le droit inaliénable d'exploiter ses ressources naturelles avec les partenaires de son choix, mais il doit également reconnaître le droit tout aussi inaliénable des populations locales de réclamer des dédommagements pour l'occupation et la dégradation des zones de pâturage.** Il incombe à l'Etat le devoir également de mettre en œuvre des programmes de reconversion pour ceux qui viendraient à prendre leurs moyens traditionnels d'existence.
- Le Niger a adhéré officiellement à l'Initiative sur la Transparence des Industries Extractives (ITIE) en 2005 ; mais, le gouvernement n'a pas à ce jour satisfait à son obligation de publier un bilan des activités menées dans le cadre de ladite initiative. A quelques jours de l'échéance du 31 août 2007, on peut se demander si l'Etat nigérien n'est pas entrain de reculer par rapport à son engagement en faveur de l'initiative pour la transparence des industries extractives et gazières. De plus, il n'a jamais rendu public un bilan exhaustif des ressources engrangées, alors que plus d'une centaine de permis d'exploration minière ont été attribués au cours des sept (7) dernières années. Les dispositions du code pétrolier et de la loi minière prévoyant pour les communautés locales 15% des bénéfices tirés par l'État ne sont pas respectées. Or, **la transparence dans la gestion des revenus tirés de l'exploitation des ressources minières, ainsi que la réalisation par l'Etat des investissements au profit des communautés locales, sont considérées partout dans le monde comme une condition nécessaire à la préservation de la paix.**

- Aujourd'hui, partout dans le monde les compagnies minières sont astreintes à l'obligation de prendre des mesures idoines pour protéger les populations, le cheptel, la faune, la flore et la biodiversité contre tous les dangers découlant de l'extraction minière. Les impacts causés à Arlit par la radioactivité sur la santé de la population, l'environnement et les nappes phréatiques sont illustratifs de la catastrophe à laquelle peut aboutir l'absence d'un contrôle étatique de l'activité minière. Après 40 ans d'exploitation de l'uranium, il est inacceptable que la ville d'Arlit et ses environs ne puissent même pas disposer de l'eau potable. **Les compagnies doivent assumer une responsabilité sociale vis-à-vis des communautés locales** au profit desquelles elles doivent réaliser des investissements sociaux répondant à leurs besoins. En dépit de la pression exercée par la société civile d'Arlit, l'État nigérien n'a fait aucun effort pour obliger la compagnie AREVA à réparer ses torts ; bien au contraire, il a entravé toutes les initiatives visant à mener des enquêtes indépendantes sur les effets de la radioactivité sur les populations.
- La récente révision du contrat de AREVA, dans des conditions obscures, a laissé beaucoup de Nigériens sur leur soif. L'accord conclu n'a été rendu public que partiellement. **La revalorisation du prix de l'uranium n'a pas été à la hauteur des attentes légitimes des citoyens nigériens ; et des inquiétudes demeurent quant à l'issue des négociations prévues avec AREVA au cours de l'année prochaine.** Les prix de l'uranium nigérien sont toujours libellés en franc CFA, alors que ceux de toutes les matières premières le sont en devises. Les négociations futures doivent prendre en compte tous les aspects, et être menées dans la plus grande transparence. A l'heure actuelle, le prix de l'uranium sur le marché international est de l'ordre de 126 000fcfa pour un kilo, mais le groupe français AREVA n'a accepté de payer que 40 000fcfa. Ce prix n'est pas acceptable, surtout que, depuis 40 ans, AREVA a eu le loisir d'imposer son prix.
- La récurrence des attaques du MNJ a mis à nu les défaillances de notre système de sécurité et de défense. Les forces de défense et sécurité, et en particulier l'armée nigérienne, peinent à contenir les rebelles. Cette situation pourrait s'expliquer, non pas seulement par les conditions difficiles dans lesquelles exercent les troupes, mais aussi par les frustrations nées des injustices commises à l'endroit des nombreux soldats. **En l'espace d'une décennie, les hommes de rang de l'armée nigérienne ont exprimé plusieurs fois leur ras-le-bol à travers une série de mutineries, sans que cela n'entraîne une amélioration significative de leurs conditions de vie et de travail.** Certains soldats arrêtés et jugés dans le cadre de ces mutineries ont été radiés des rangs de l'armée, alors même qu'ils ont été reconnus non coupables des faits qui leur sont reprochés. La situation des hommes de rang contraste d'avec celle des officiers de la hiérarchie ; et cela n'est pas de nature à favoriser la cohésion au sein du corps et à renforcer le moral face à une adversité intense.

Conclusions et recommandations

En conclusion de toutes les discussions, les participants à la journée de réflexion ont salué cette initiative de l'ANDDH et de Alternative Espaces Citoyens. Jugeant unanimement que la situation née du conflit armé dans le Nord du Niger mérite d'être prise au sérieux, ils ont

formulé quelques recommandations sur le court terme. A travers ces recommandations , qui constituent une réponse immédiate à certains défis identifiés, ils invitent notamment les autorités nigériennes à :

- 1- ***restaurer immédiatement la crédibilité de notre système judiciaire à travers des mesures énergiques et immédiates visant à assainir le corps judiciaire.*** Cette recommandation se fonde sur le constat que notre système judiciaire est aujourd'hui gangrené par la corruption. Si rien n'est fait dans l'immédiat, il faut craindre que les frustrations ne s'accumulent chez les citoyens nigériens.
- 2- ***s'abstenir de prendre toutes mesures pouvant porter atteinte ou restreindre l'exercice et la jouissance des droits et libertés garantis par la Constitution nigérienne, notamment les libertés d'expression, de manifestation et le droit d'aller et venir.*** A l'évidence, les entraves et atteintes aux droits et libertés du fait du conflit actuel ne feront que renforcer le mécontentement des populations et discréditer le cadre démocratique.
- 3- ***reconnaître officiellement le MNJ comme un Mouvement rebelle et engager le dialogue avec ses représentants, qui doivent observer un cessez-le-feu immédiat.*** L'option pour le dialogue et la négociation découle du simple bon sens ; car, tous les conflits armés se terminent toujours sur une table de négociation. Le Niger ne peut pas se payer le luxe d'une guerre fratricide, qui ne ferait que compliquer la situation socio-économique déjà difficile de notre pays, fragiliser l'unité nationale et ouvrir la voie à une remise en cause des acquis de notre démocratie.
- 4- ***impliquer les partenaires et pays amis dans la recherche d'une solution négociée au conflit armé dans le Nord, qui pourrait entraîner une crise alimentaire grave, si la zone de l'Air demeure difficile d'accès pour les équipes chargées de prévenir les attaques acridiennes qui y prennent naissance.*** La résolution du conflit armé dans le Nord suppose une action diplomatique adéquate en direction de tous les pays qui peuvent faciliter les contacts et aider au dialogue, même s'il n'est pas souhaitable d'internationaliser la crise actuelle.
- 5- ***mener une enquête d'évaluation des impacts sanitaires et environnementaux de l'exploitation de l'uranium à Arlit, afin d'engager, le cas échéant, des actions en réparation contre le groupe français AREVA.*** Cette recommandation vise à répondre à une des exigences de la société civile d'Arlit, qui se bat depuis des années pour que la lumière soit faite sur les effets de la radioactivité sur les populations.
- 6- ***établir et publier dans les meilleurs délais un bilan des activités menées dans le cadre de l'initiative ITIE et des ressources engrangées dans le cadre de l'exploration ou de l'exploitation minières.*** Cela fait partie des engagements auxquels le gouvernement du Niger a souscrit lui-même en adhérant à l'initiative ITIE en 2005. Sans ce bilan, il sera impossible de suivre et d'apprécier le respect ou non des dispositions de la loi minière et du code pétrolier qui prévoient que 15% des revenus doivent aller directement aux communautés des régions.

- 7- ***prendre toutes les dispositions pour le dédommagement des populations locales privées de leurs zones de pâturage et pour l'affectation aux régions de la part de 15% qui leur revient de droit.*** Le dédommagement des populations locales est une question cruciale, notamment dans les zones à vocation pastorale où le problème foncier se pose différemment. L'affectation aux communautés locales de 15% des revenus tirés des activités minières est une obligation légale à laquelle l'État ne peut se soustraire.
- 8- ***continuer à réaffirmer la souveraineté du Niger sur toute partie de son territoire objet de litige jusqu'à ce qu'une décision judiciaire en décide autrement.*** Les autorités ont le devoir de veiller à ce que l'intégrité territoriale du pays ne soit pas violée. Les litiges doivent être réglés par voie judiciaire.
- 9- ***convoquer un forum national sur l'insécurité et adopter la stratégie nationale de prévention de conflit dans l'optique de la mise en place d'une Commission spécialisée.*** Ce forum doit regrouper l'ensemble des forces vives de la Nation et doit pouvoir examiner toutes les questions relatives à l'insécurité.
- 10- ***mettre tout en œuvre pour éviter que d'autres nouveaux types de conflit apparaissent, en redynamisant les cadres existants de prévention et de gestion des conflits.*** Au regard de la détérioration continue des conditions de vie des Nigériens, les autorités doivent veiller à ce que d'autres conflits ne naissent pas dans le pays ; et cela n'est possible que si toutes les dispositions sont prises pour assurer un bon fonctionnement de tous les mécanismes de gestion et de résolution des conflits.
- 11- ***encourager tous les leaders et personnalités de bonne volonté à s'investir davantage dans la recherche d'une solution de sortie de crise.*** Plusieurs personnalités et leaders influents de la région d'Agadez sont actuellement impliqués dans la recherche d'une solution négociée au conflit armé dans le Nord, il est important que le gouvernement les soutienne et les encourage en les écoutant et en valorisant leur contribution.
- 12- ***prendre des mesures urgentes pour remédier à la grave crise de l'éducation à tous les niveaux, en engageant notamment des négociations franches avec les représentants des élèves, des étudiants, des enseignants, des contractuels et autres partenaires de l'école.*** Ces dernières années, la situation scolaire et universitaire est devenue très préoccupante dans notre pays ; si rien n'est fait pour permettre aux jeunes d'étudier dans des bonnes conditions, ils peuvent être tentés par la violence.
- 13- ***apporter une réponse immédiate au problème crucial du chômage endémique des jeunes dans le pays.*** Le chômage touche aujourd'hui des milliers des jeunes dans notre pays, mais aucune solution durable n'est actuellement envisagée par les autorités. Le problème de l'emploi des jeunes doit être considéré non pas seulement comme une question sociale, mais comme un problème de sécurité tout court.

Les recommandations ci-dessus ne constituent qu'un échantillon des propositions faites par les participants à la journée de réflexion du 11 août 2007. Le présent rapport rend compte de nombreuses autres propositions, qui n'ont pas été synthétisées sous forme de recommandations. C'est pourquoi nous recommandons de le lire intégralement.

Liste des participants retenus

Nom et prénom

1-Abdou Sidi
2-Abdou Ibbo
3-Abdoul Karim Saidou
4-Abdourahamane Mayaki
5-Albert Chaibou
6-Ali Chekou Maina
7-Ali Idrissa
8-Ali Sabo
9-Almoustapha Moumouni
10-Mme Amina Tiémogo
11-Badié Hima
12-Bazoum Mohamed
13-Me Coulibaly Moussa
14-Mme Djataou Ouassa
15-Pr. Djibo Hamani
16-Elback Adam
17-Fodi Harouna
18-Ibro Ayouba
19-Ismael Yenikoye
20-Issoufou Assoumane
21-Kassoum Issa
22-Khalid Ikhiri
23-Mahamadou Dandah
24-Mahamadou Maidouka
25-Mahamane Lawali Dandah
26-Mamane Sani Adamou
27-Massaoudou Hassoumi
28-Mohamed Ikhiji
29-Mounkaila Harouna
30-Moussa Tchangari
31-Moussa Tchida
32-Sabo Saidou
33-Souley Adjia
34-Tsayabou Lawal Sallaou

Fonction

Société civile
Société civile
Doctorant, HCRP
Prog. bonne gouvernance
Journaliste
Société civile
Société civile
Ancien ministre
Société civile
Syndicaliste
Société civile
Ancien ministre, député
Avocat, bâtonnier
Société civile, CESOC
Enseignant-chercheur
Enseignant-chercheur
Société civile
Société civile
Enseignant-chercheur
Ancien ministre
Société civile
Société civile
Ancien ministre
Ancien député
Ancien ministre
Enseignant, leader politique
Ancien ministre
Membre de l'ex-FLT
Ancien ministre, ancien député
Journaliste, Société civile
Société civile
Ancien député
Enseignant-chercheur, société civile
Société civile